

Cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal



LE PLAN POUR LA BIODIVERSITÉ
Pour la vie sur terre



CEBioS⁺



COP15 Décisions



2020 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 / CP-MOP 10 / NP-MOP 4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTREAL

« d'ici à 2050, la biodiversité sera valorisée, conservée, rétablie et utilisée avec sagesse, de manière à préserver les services écosystémiques, la santé de la planète et les avantages essentiels dont bénéficient tous les êtres humains »



CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ
de Kunming à Montréal

Décision 15/4 de la COP15 établissant le cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal

Section A. Contexte

Section B. Objet

Section C. Questions relatives à la mise en œuvre du cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal

Section D. Lien avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Section E. Théorie du changement

Section F. Vision 2050 et mission 2030

Vision 2050: société vivant en harmonie avec la nature

Mission 2030: Prendre des mesures urgentes visant à faire cesser et à inverser la perte de biodiversité

Section G. Objectifs mondiaux à l'horizon 2050

Section H. Cibles mondiales à l'horizon 2030

Section I. Mécanismes de mise en œuvre et d'appui et conditions propices

Section J. Responsabilité et transparence

Section K. Communication, éducation, sensibilisation et appropriation

Section G. Objectifs mondiaux à l'horizon 2050

Objectif A : Conservation des écosystèmes et des espèces

- Restaurer et préserver la résilience des écosystèmes naturels d'ici 2050.
- Mettre fin à l'extinction anthropique des espèces menacées et réduire le risque d'extinction.
- Sauvegarder la diversité génétique des espèces sauvages et domestiquées.



Objectif C : Partage équitable des avantages

Garantir un partage juste des bénéfices issus des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles, tout en les protégeant.



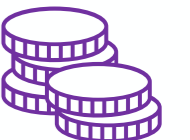
Objectif B : Utilisation durable et services écosystémiques

Promouvoir l'utilisation durable de la biodiversité et restaurer les services écosystémiques pour un développement durable.



Objectif D : Moyens de mise en œuvre

- Fournir des moyens adéquats (financement, capacités, coopération, technologies).
- Réduire le déficit de financement de 700 milliards USD/an et aligner les flux financiers sur les objectifs du cadre.



Section H. Cibles mondiales à l'horizon 2030

1. Réduire les menaces pour la biodiversité

2. Satisfaire les besoins des populations grâce à l'utilisation durable et au partage des avantages

3. Outils et solutions en matière de mise en œuvre et d'intégration

COP15 Décisions



La décision 15/5 de la COP15 a

- adopté le cadre de suivi du cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal.
- décidé d'un examen du cadre de suivi afin de terminer son développement à la COP16,
- établi un groupe d'experts techniques ad hoc sur les indicateurs (AHTEG) pour avis sur la mise en œuvre du cadre (mandat jusqu'à COP16).
- demandé d'organiser des discussions en ligne avec modérateur concernant le cadre de suivi (forum),

Sujets particuliers

- Dec 15/22 – Nature et **culture** - Groupe de travail sur 8j chargé de mettre à jour indicateurs relatifs aux connaissances traditionnels (dec XIII/28)
- Dec 15/7 – **Mobilisation des ressources** - créer un groupe d'experts techniques sur les éléments d'information financière du cadre de suivi



2020 UN BIODIVERSITY CONFERENCE

COP 15 / CP-MOP 10 / NP-MOP 4

Ecological Civilization-Building a Shared Future for All Life on Earth

KUNMING – MONTREAL

AHTEG Groupe spécial d'experts techniques sur les indicateurs

Ad Hoc Technical Expert Group on Indicators

30 experts des Parties et 15 experts observateurs ont été sélectionnés par le Bureau du SBSTTA, pour fournir des avis sur

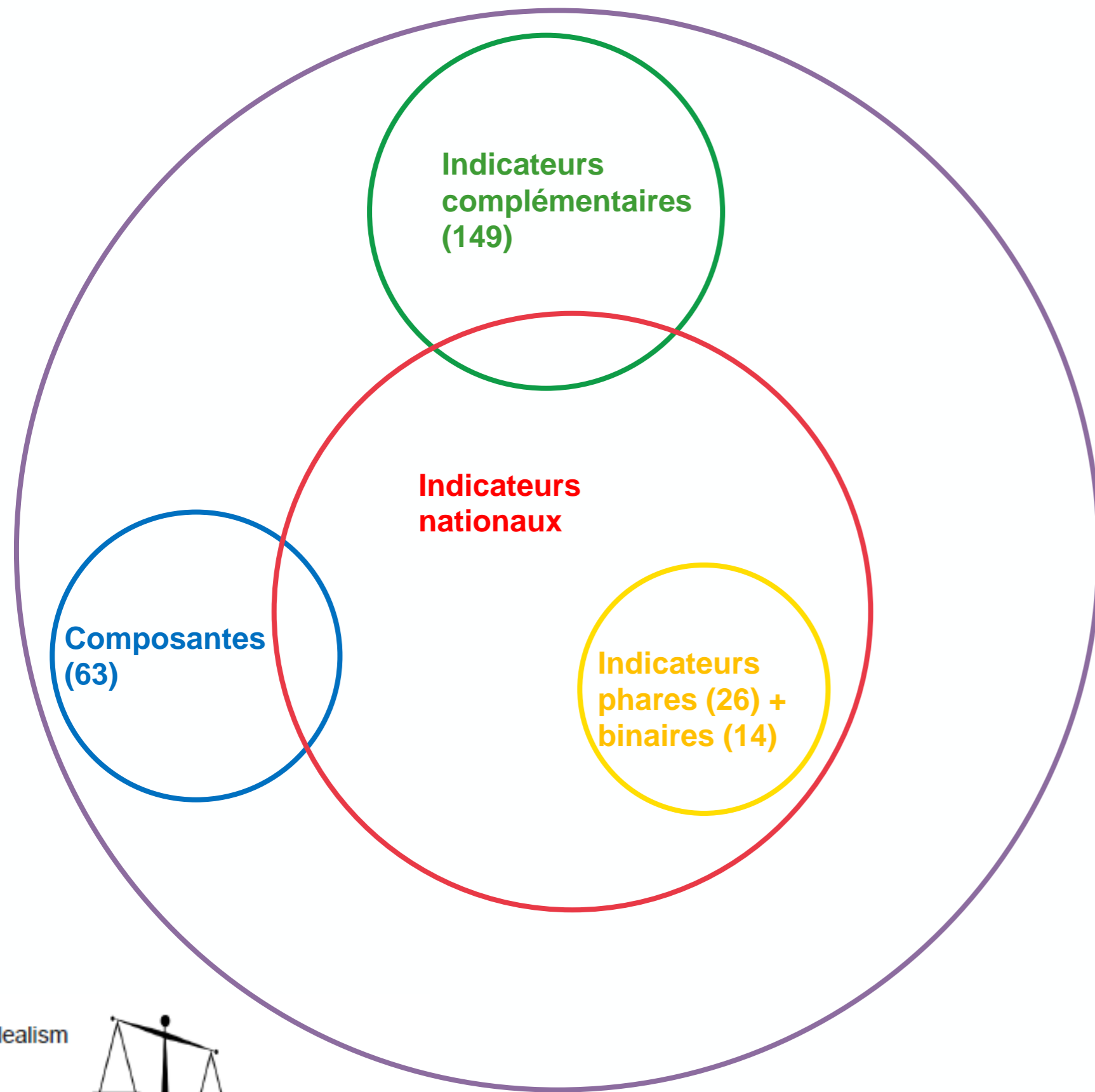
- les questions en suspens;
- l'utilisation des indicateurs dans la planification et les rapports nationaux ;
- les moyens de combler les lacunes en matière de données temporelles et spatiales ;
- les capacités, les lacunes et les besoins existants.

→ 6 réunions, e-mails, sous-groupes, webinars....

Rapports, documents et webinars disponibles en ligne:
<https://www.cbd.int/conferences/indicators-ahteg>



Cadre de suivi



Décision 15/6 Mécanismes de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'examen

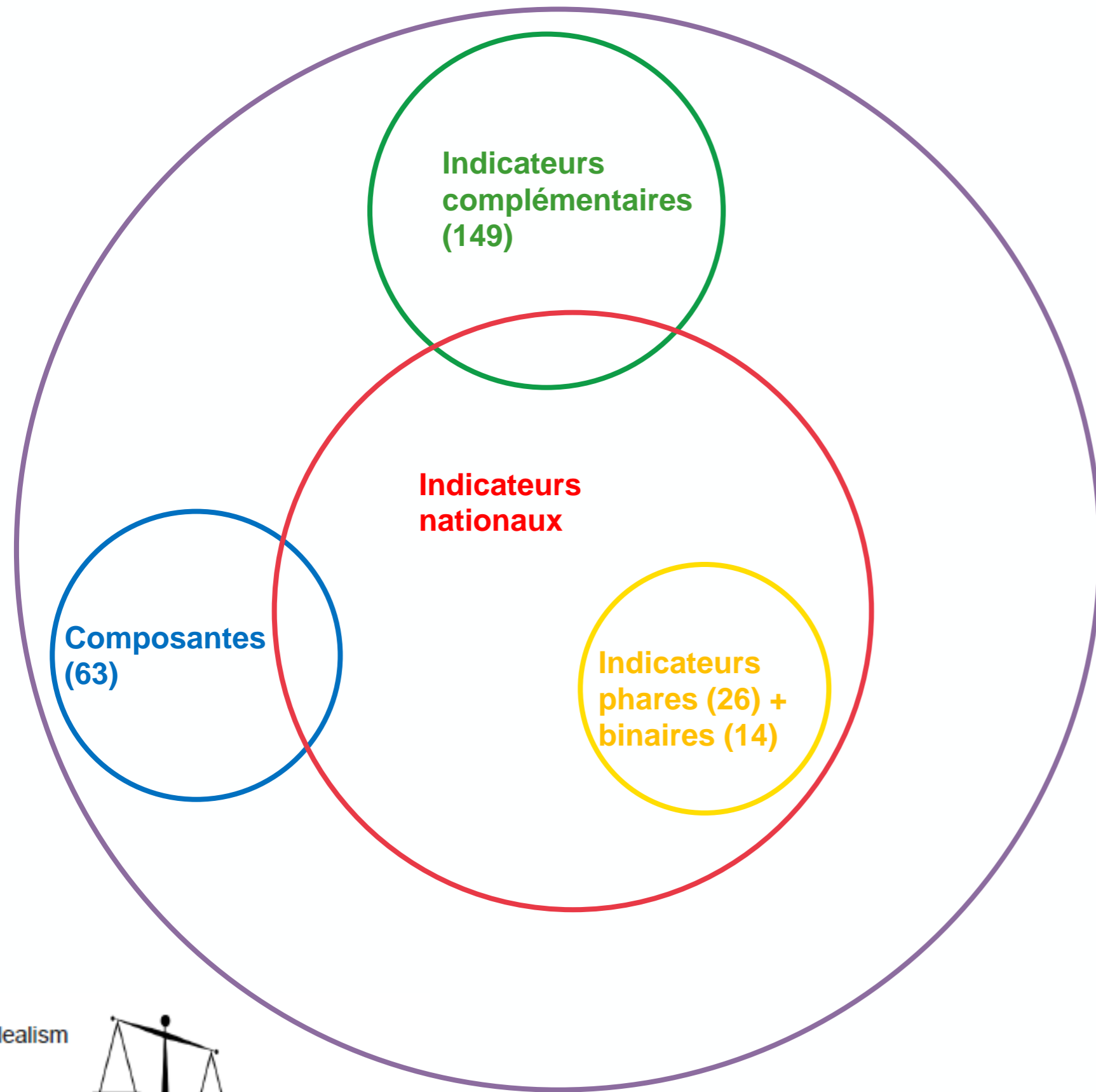
- La Conférence des Parties demande à toutes les Parties :
 - D'utiliser les **indicateurs phares** définis dans le cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.
 - De répondre aux **questions binaires** dans leurs rapports nationaux.
 - De compléter les indicateurs, si nécessaire, par : Les indicateurs de **composantes** et **complémentaires** facultatifs
- Flexibilité pour les pays : D'autres **indicateurs nationaux** adaptés aux besoins spécifiques.
 - Objectif : permettre une mise en œuvre progressive, en particulier pour les pays en développement.

Idealism



Pragmatism

Cadre de suivi



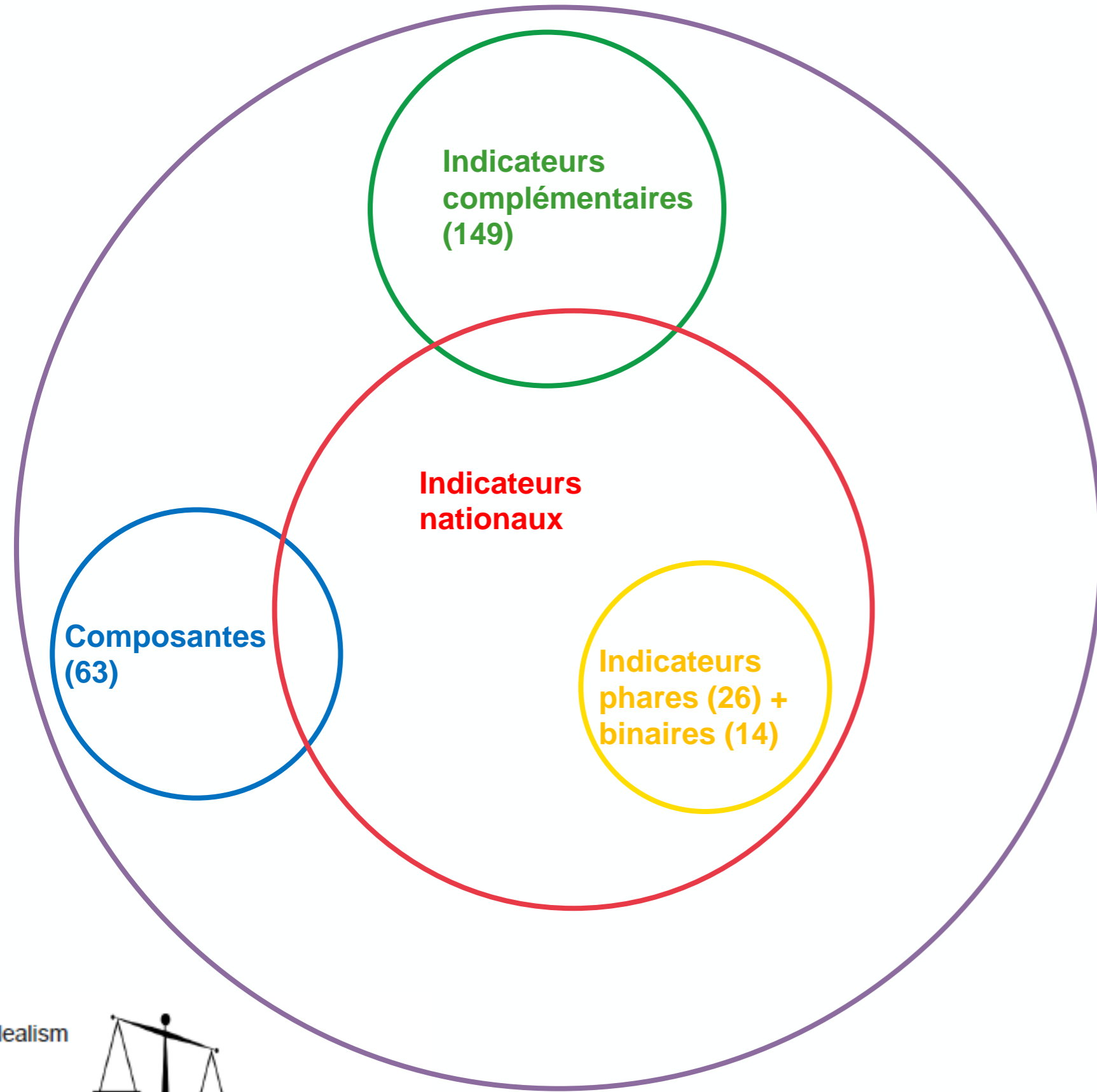
- a) **Indicateurs phares** : un ensemble minimal d'indicateurs qui saisissent la portée globale des objectifs et cibles du Cadre mondial et qui serviront à la planification et au suivi des progrès (26 indicateurs sur 4 objectifs et 15 cibles)
 - calculés au niveau national, sur base de données nationales, de réseau nationaux et sources nationales
- b) **Indicateurs** au niveau mondial recueillis à partir des réponses **binaires oui/non** dans les rapports nationaux. Ils indiquent le nombre de pays qui ont entrepris des activités spécifiques;
- c) **Indicateurs de composantes** : facultatifs qui, associés aux indicateurs phares, couvrent les composantes des objectifs et cibles du Cadre mondial, qui peuvent s'appliquer aux niveaux mondial, régional, national et infranational;
- d) **Indicateurs complémentaires** : une liste d'indicateurs facultatifs pour une analyse thématique ou approfondie de chaque objectif et cible qui peuvent s'appliquer aux niveaux mondial, régional, national et infranational;
- e) Le cadre de suivi pourrait être complété par des **indicateurs nationaux** et infranationaux supplémentaires.

Idealism

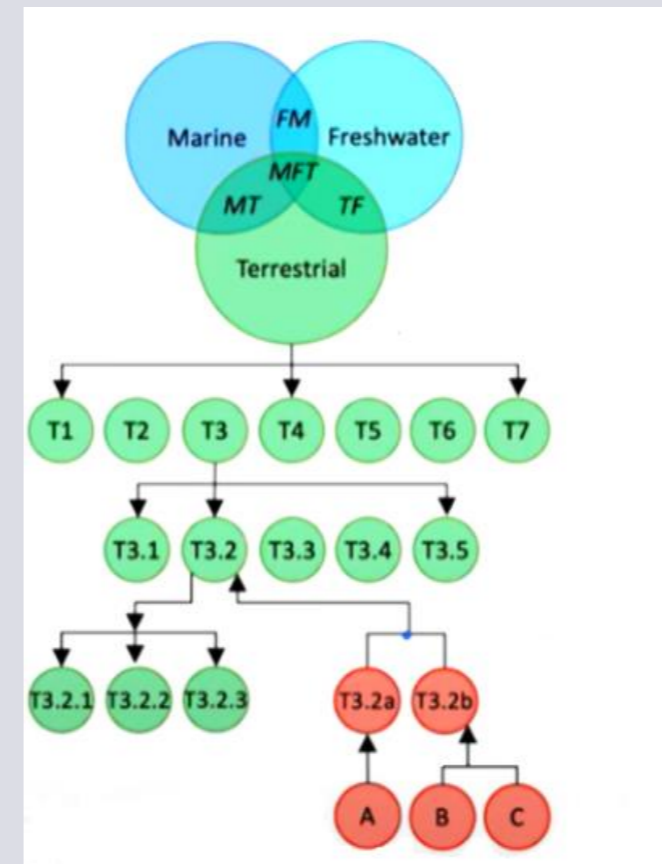


Pragmatism

Cadre de suivi



- **Ventilation des indicateurs clés** : Par peuples autochtones, communautés locales, sexe, âge, groupes vulnérables, et types d'écosystèmes, en incluant des indicateurs locaux et de connaissances traditionnelles.
- Encourager les **systèmes communautaires** de suivi et d'information
- Inviter à utiliser la **Typologie mondiale des écosystèmes** pour harmoniser les données nationales.
- **Coopération et renforcement** : Promouvoir la coopération internationale, le renforcement des capacités, ainsi que la coopération technique et scientifique.



Perspectives locales de la diversité biologique 2

Contributions des peuples autochtones et des communautés locales à la mise en œuvre du Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique et le renouveau de la nature et des cultures.

Complément à la cinquième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.

Publié par Forest Peoples Programme, en collaboration avec les Centres de distribution des savoirs autochtones et locaux, le Réseau des femmes autochtones sur la diversité biologique, le Forum international des peuples autochtones sur la biodiversité, et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Idealism



Pragmatism

Exemples d'indicateurs

<i>Objectif/ Cible</i>	<i>Indicateur principal/ binaire</i>	<i>Ventilations optionnelles</i>	<i>Indicateur de composante</i>	<i>Indicateur complémentaire</i>
2 Restaurer 30% de tous les écosystèmes dégradés	2.1 Aire en cours de restauration	<ul style="list-style-type: none"> • Par groupe fonctionnel d'écosystèmes (niveaux 2 et 3 de la Typologie mondiale des écosystèmes ou équivalent) • Par territoire autochtone et traditionnel • Par aire protégée ou autre mesure de conservation efficace par zone • Par type d'activité de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dégradation des terres (indicateur 15.3.1 des Objectifs de développement durable)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Indice mondial de restauration des écosystèmes</u> • <u>Proportion des principales zones de biodiversité dans des conditions favorables</u>

Exemples d'indicateurs binaires

Cible 6 : Éliminer, minimiser, réduire et/ou atténuer les incidences des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les services écosystémiques en identifiant et en contrôlant leurs voies d'introduction, en empêchant l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes prioritaires, en réduisant de moitié au moins les taux d'introduction et de propagation des autres espèces exotiques envahissantes connues ou potentielles d'ici à 2030, et en éradiquant ou en contrôlant les espèces exotiques envahissantes, en particulier dans les zones prioritaires, notamment dans les îles.

Réduire de 50 % l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et minimiser leur impact

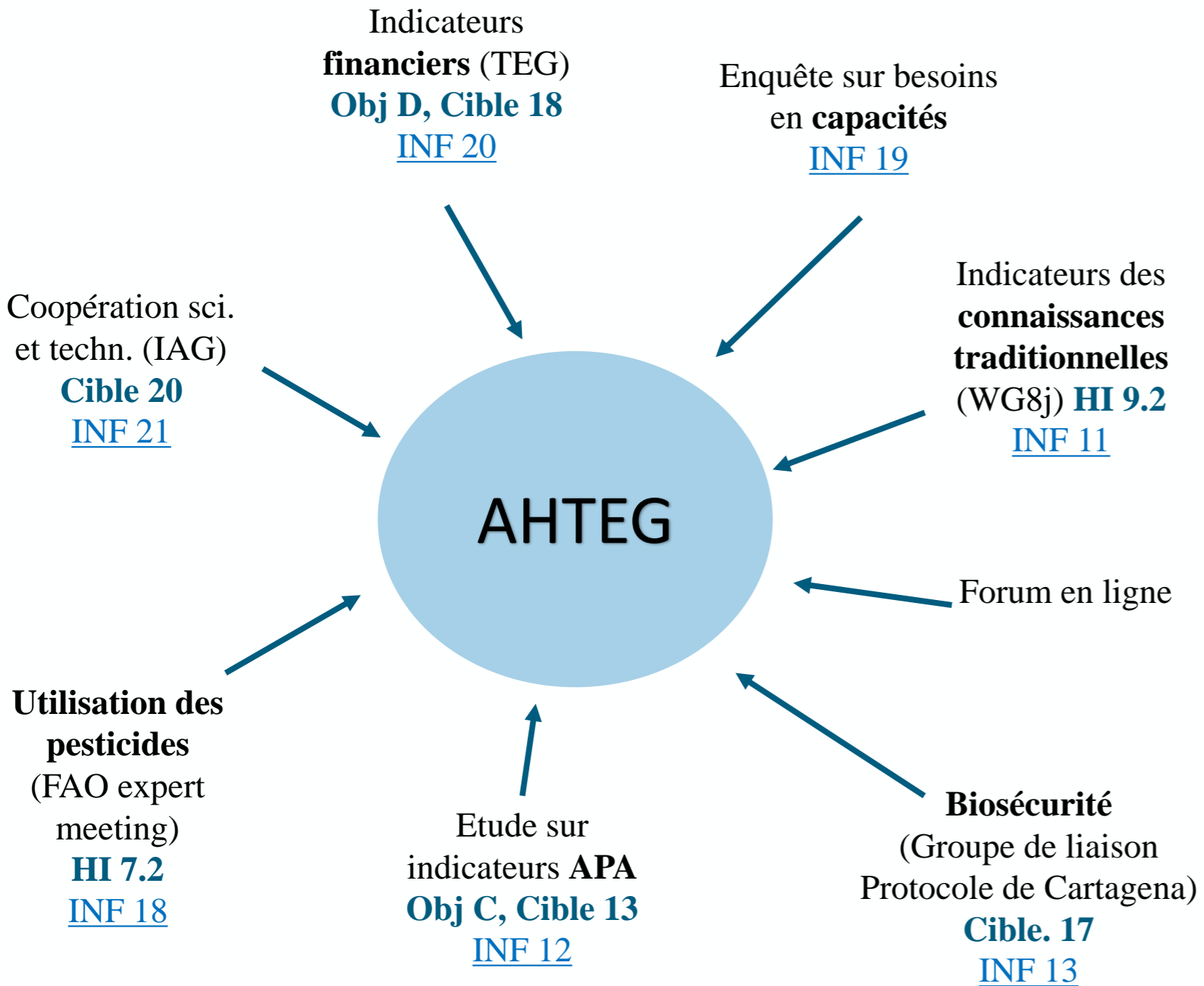
Libellé de l'indicateur : Nombre de pays ayant adopté des réglementations, des mesures et des processus pertinents pour réduire les incidences des espèces exotiques envahissantes.

6.1 Votre pays dispose-t-il de réglementations et de processus habilitant les institutions compétentes à mettre en œuvre les mesures nécessaires à une réduction de l'introduction ainsi que des incidences des espèces exotiques envahissantes ?	a) Non b) En cours d'élaboration c) En partie d) De manière exhaustive
6.2 Votre pays dispose-t-il de mesures pour la prévention de l'introduction et de la propagation d'espèces exotiques envahissantes ?	a) Non b) En cours d'élaboration c) En partie d) De manière exhaustive
6.3 Votre pays dispose-t-il de mesures pour l'éradication ou le contrôle des espèces exotiques envahissantes ?	a) Non b) En cours d'élaboration c) En partie d) De manière exhaustive

Documents associés (INF)

Documents SBSTTA 26

<https://www.cbd.int/meetings/SBSTTA-26>



Conseils de l'AHTEG aux parties et aux organisations soutenant les parties:

Dans le document **CBD/COP/16/INF/4**
(Revised Guidance on needs related to implementing the monitoring framework of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework) :

- Mise en place de réseaux d'observation de la biodiversité pour combler les lacunes en données spatiales et temporelles.
- Besoins en capacités et possibilités de combler les lacunes.
- Les lacunes en matière de recherche et de connaissances en ce qui concerne le suivi du GBF.

<https://www.cbd.int/meetings/COP-16>

INF/3- métadonnées

CBD/COP/16/INF/3/Rev.1

Revised guidance on using the indicators of the monitoring framework of the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework**

Section 3

Headline and binary indicator metadata

But de la guidance :

- Aider les Parties et autres acteurs à utiliser efficacement les indicateurs du cadre de suivi.
- Assurer une approche cohérente et harmonisée pour le suivi et le rapportage.

Les métadonnées comprennent :

- des informations sur la mise en œuvre de chaque indicateur phare au niveau national
- les méthodes de calcul,
- les sources de données
- les méthodes de collecte des données
- conseils sur les processus de compilation des données de désagrégation
- références
- lacunes dans la mise en œuvre de chaque indicateur.



LE PLAN POUR LA BIODIVERSITÉ
Pour la vie sur terre



Convention on
Biological Diversity

COP 16

Cali, Colombie

COP/16/L26 Cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal



Pas encore adopté !

Progrès sur le cadre de suivi :

- Adoption de la majorité des éléments du projet de décision et des annexes, avec des amendements mineurs.
- Décision de :
 - Demander au FEM de financer les systèmes nationaux de suivi de la biodiversité pour les parties éligibles.
 - Encourager le soutien, y compris financier, pour les systèmes de suivi communautaires.

Points en suspens :

- Indicateur 7.2 : débat sur les méthodologies ("concentration environnementale de pesticides" ou "toxicité totale appliquée"), indicateurs 9.3 (espèces sauvages), 13.2 (mécanismes de finance)
- Cible 16 (consommation durable) : désaccord sur des indicateurs comme l'empreinte écologique et les impacts environnementaux globaux.

Décision globale :

- Les décisions sur le PSRR et le cadre de suivi n'ont pas été adoptées en raison de la suspension de la COP, les éléments devant être validés conjointement.

• → **Adoption finale attendue à Rome en février 2025**

Le cadre de suivi et le rapport national



CBD/COP/16/L.33

Mécanismes de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'examen

Timing

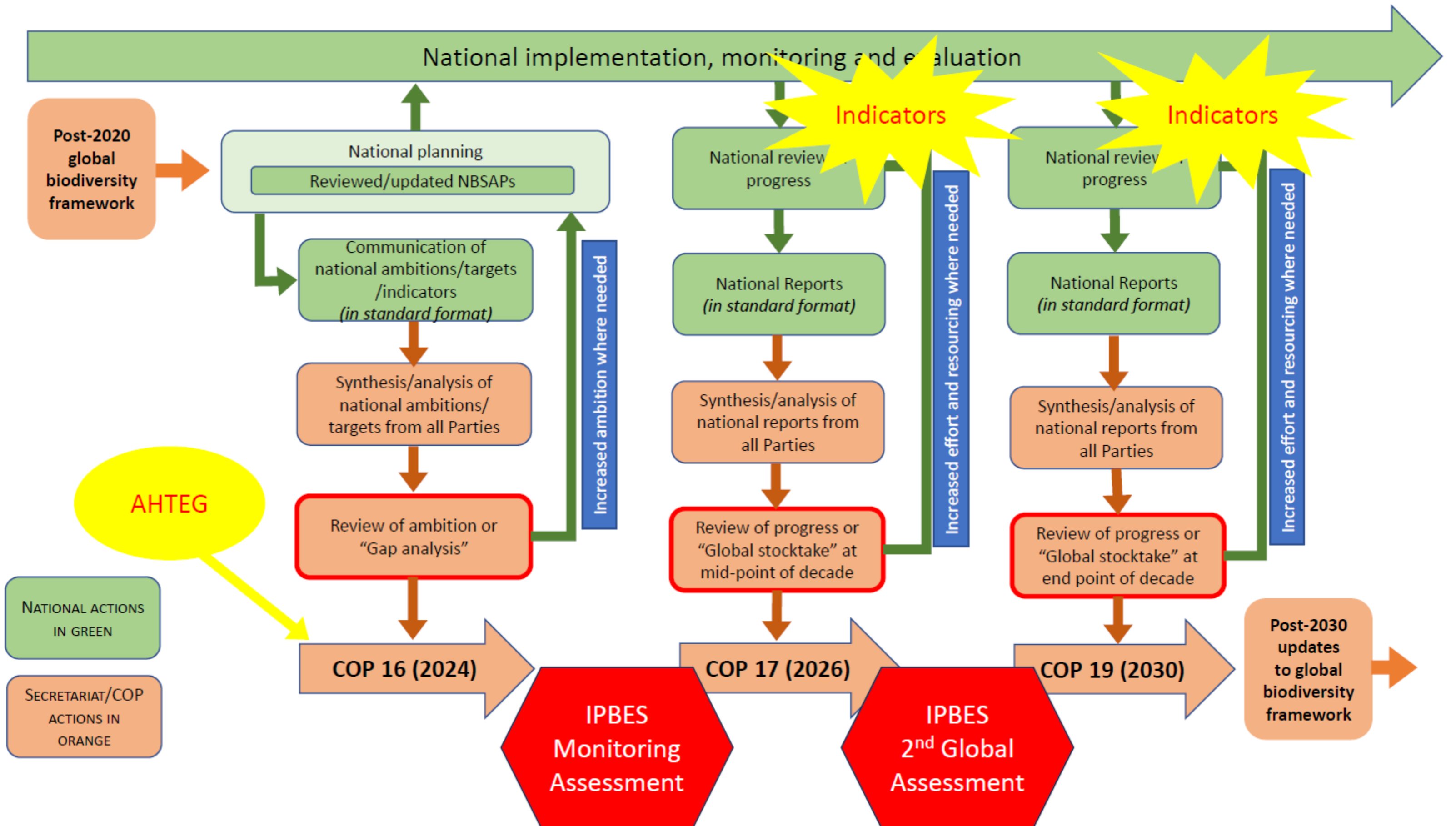
- Date limite pour le 7e rapport national : 28 février 2026.
- Date limite pour le 8e rapport national : 30 juin 2029.

Outils et méthodologies :

- Utilisation de l'outil de présentation des rapports en ligne pour soumettre les données.
- Possibilité de collaborer avec d'autres processus d'établissement de rapports, y compris ceux relatifs aux Objectifs de Développement Durable.
- Intégration des engagements d'acteurs non étatiques (annexe II).
- Contribuera également à un examen mondial pour évaluer les progrès collectifs dans la mise en œuvre du Cadre mondial

Pas encore adopté !

- Texte de la Présidence car trop des divergences encore après 9 groupes de contacts et des sous-groupes
- Rôle pour le CHM !



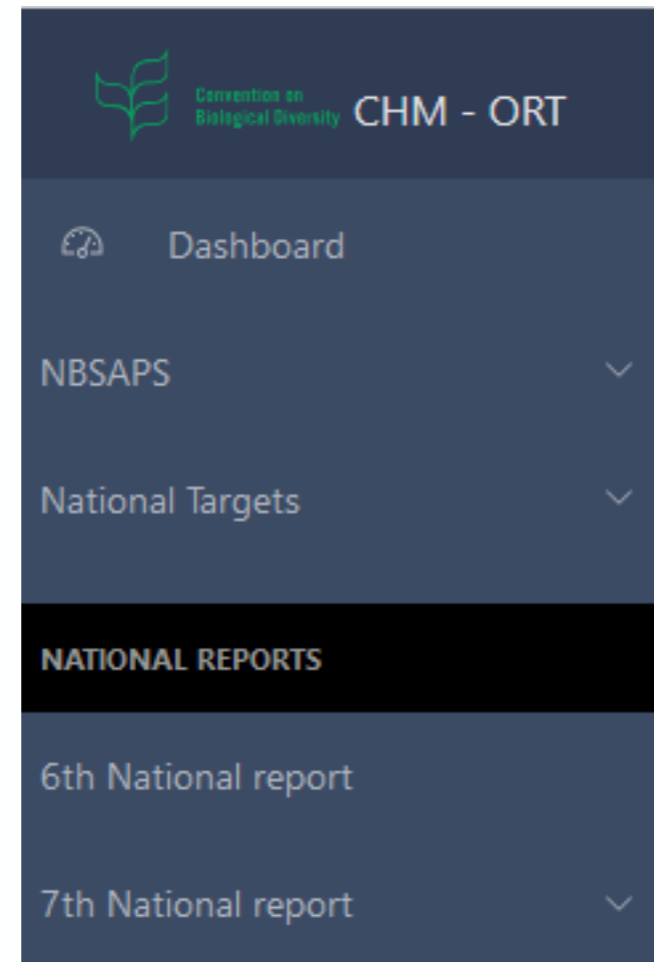
Le cadre de suivi et le rapport national

Online reporting tool



Online Reporting Tool

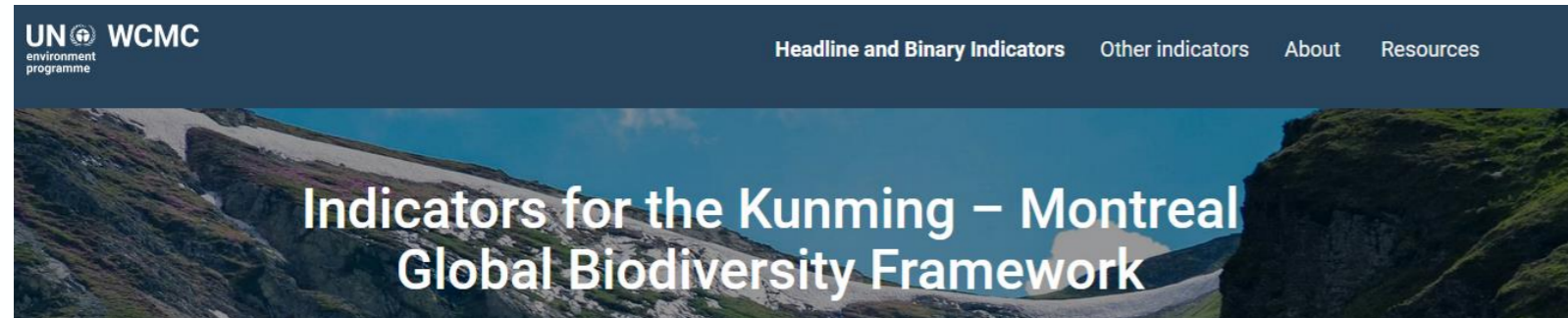
Loading...



Modèle pour les septième et huitième rapports nationaux

- I. Bref aperçu du processus de préparation du rapport
- II. État de la stratégie et du plan d'action national de biodiversité (SPANB) révisé ou actualisé conforme au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal
- III. Évaluation des progrès réalisés dans l'atteinte des cibles nationales
- IV. Évaluation des progrès nationaux qui contribuent à la réalisation des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal
- V. Conclusions relatives à la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal

Ressources



Cadre de suivi du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal

[

Projet de décision soumis par la Présidente du Groupe de travail I

Webinars on the guidance from the AHTEG on indicators for the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework

The members of the ad hoc technical expert group (AHTEG) on indicators for the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework are providing a series of webinars to describe and discuss the outcomes of the AHTEG leading to and following the twenty-sixth meeting of the Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice. Please consult the below table with related links for more information and registration. The table will be updated as more events and speakers are confirmed.

Title and/or Indicator to be discussed	Online link	Date and time
Overview of the process and outcomes of the Expert Group (AHTEG) on the monitoring framework for the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework	Link to the recording of the event	9 April 2024, 1pm-2pm (Montreal, EDT)
Using the System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) for	Link to the recording of the event	15 April 2024, 7:30 -9:30 a.m. (Montreal, EDT)

- Informations sur les indicateurs phares (métadonnées, methodologies...): CBD/COP/16/INF/3/Rev.1
Orientations révisées pour l'utilisation des indicateurs du cadre de suivi du cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal – en anglais
<https://www.cbd.int/doc/c/ea34/8414/8c5e6797d291af15f33d6e40/cop-16-inf-03-rev1-en.pdf>
- Etat actuel du Cadre de Suivi et liste de tous les indicateurs, comme seront soumis pour adoption en Février à Rome (FR):
<https://www.cbd.int/doc/c/9fe9/5f16/9b2b299434b8b4899a0217bc/cop-16-l-26-fr.docx>
- Forum de la CDB sur le monitoring framework:
<https://www.cbd.int/gbf/related/monitoring/ind/forum>
- Rapports, documents et webinars du groupe d'experts disponibles en ligne:
<https://www.cbd.int/conferences/indicators-ahteg>
- Portail de l'UNEP WCMC et BIP reprenant tous les indicateurs et les informations disponibles (métadonnées, etc): <https://gbf-indicators.org/>

Merci!



LE PLAN POUR LA BIODIVERSITÉ
Pour la vie sur terre



natural
sciences
.be



Convention on
Biological Diversity



© Grégoire Dubois (Flickr)